LA FILIÈRE AVICOLE : LE POINT ÉCONOMIQUE, POIDS DES CONTRAINTES.

par Gilles **Le Pottier**[1]

La place de la volaille dans l'agriculture française est et reste importante en particulier dans certaines régions comme le Grand Ouest. Ce qui génère nombre d'activités rattachées au secteur en amont et en aval, soit environ 50 000 emplois. Toutefois, on a constaté un fléchissement depuis 1998 en raison de l'impact de contraintes dont les effets ont été à retardement. D'autres, depuis, viennent régulièrement les alourdir encore.

La première de ces contraintes est liée aux conséquences de l'accord de Marrakech qui a abouti à l'ouverture tous azimuts des marchés, sans toutefois que les mêmes exigences, sanitaires en particulier, soient imposées aux différents partenaires. Faute de repères rigoureusement quantifiables de ces importations, il faut que la production intérieure s'adapte et navigue à vue à la recherche d'un équilibre périlleux.

L'impact de la production agricole des années 1980 sur l'environnement a été un facteur de pollution des sols et des eaux. Aujourd'hui, on tend à limiter les effets néfastes, voire à retrouver des pratiques non agressives, le législateur y veille de façon pointilleuse sous la pression de l'opinion : contrôle systématique des rejets azotés et phosphorés.

Le plus délicat et plus épineux de tous les problèmes : celui de l'impact des réglementations d'ordre sanitaires. C'est ici qu'apparaissent les plus grandes inégalités de traitement entre pays fournisseurs : certains sont soumis à une réglementation stricte qui entraîne à la fois une garantie sanitaire et un surcoût, d'autres, en revanche, font entrer des viandes qui ne proviennent pas d'élevage aussi surveillé. Il en résulte des distorsions, des inégalités que l'étiquetage insuffisant ne permet pas au consommateur de comprendre et d'exercer son choix.

Le dernier point est celui du bien-être animal dont le bien fondé n'est pas contestable encore faut-il se garder de toute dérive anthropomorphique.

Nécessairement prise dans le tourbillon de la mondialisation, l'aviculture française demande l'égalité de traitement face à la concurrence afin de préserver les acquis de qualité et de sécurité qui font de la volaille un des meilleurs aliments aux dires des nutritionnistes et des médecins.

[1] Délégué général du CIDEF (Comité Interprofessionnel de la Dinde Française). Courriel : cidef@wanadoo.fr

Copyright Académie d'Agriculture de France. Séance du 19 octobre 2005.